

L'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE

Les fiches MEMO du

CLEMI

de LILLE



→ L'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE



1 Ce que nous dit la loi

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances

« toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».



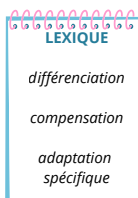
2 De la compensation à l'accessibilité universelle



EGALITE



EQUITE



L'accessibilité, c'est permettre aux personnes en situation de handicap, « sur la base de l'égalité avec les autres à l'accès à tous les aspects de la société, y compris à l'environnement physique, aux transports, aux services d'informations, de communication et aux autres équipements et services ouverts ou fournis au public ». (Convention relative aux droits des personnes handicapées, 2006)



ACCESSIBILITE UNIVERSELLE

→ L'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE



1 Ce que nous dit la loi

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances

« toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».



2 De la compensation à l'accessibilité universelle



EGALITE



EQUITE

LEXIQUE
différenciation
compensation
adaptation spécifique

L'accessibilité, c'est permettre aux personnes en situation de handicap, « sur la base de l'égalité avec les autres à l'accès à tous les aspects de la société, y compris à l'environnement physique, aux transports, aux services d'informations, de communication et aux autres équipements et services ouverts ou fournis au public ». (Convention relative aux droits des personnes handicapées, 2006)



ACCESSIBILITE UNIVERSELLE

3

Les impacts dans les différents écosystèmes



Conception Universelle des Apprentissages

La Conception Universelle de l'Apprentissage a pour objectif de prévoir dès la conception des enseignements les approches et démarches qui permettront de faire progresser tous les élèves sans avoir besoin de mettre en place d'adaptation secondaire.

Si l'approche traditionnelle consiste à préparer des séquences d'enseignement à destination des élèves moyens, puis de les décliner pour les élèves à besoins particuliers, il s'agit bien ici de concevoir dès le départ des cours qui s'adressent à tous.

Accessibilité numérique



LE RGAA un référentiel pour l'accessibilité numérique

Créé en 2009, "Le RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité) est un cadre officiel qui permet de rendre les contenus et services numériques compréhensibles et utilisables par tous, y compris les personnes en situation de handicap. Il s'appuie sur des critères techniques pour vérifier la conformité des sites publics à l'accessibilité numérique."

L'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE



Fiche ressource sur la conception universelle des apprentissages



Vidéo Canotech, *Et si on pensait plutôt accessibilité universelle*

! pour tester



Inclusion et accessibilité
Interview de Patrice Renaud Chargé de mission au ministère de l'éducation Nationale

4

Accessibilité de l'information



Dossiers de presse de la convention Nationale du handicap en 2 versions

Dossier de presse usuel

Dossier de presse accessible



- SOURCES**
- <https://ota62.site.ac-lille.fr/vers-la-conception-universelle-des-apprentissages/>
 - <https://ecole-inclusive.web.ac-grenoble.fr/accessibilite-des-apprentissages/quest-ce-que-la-conception-universelle-de-lapprentissage>
 - <https://handicap.gouv.fr/la-conference-nationale-du-handicap-cnh>



